



**NOMBRE DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS  
A LA DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS DE REUNION  
(ARTICLE R.225-73-1, 2° DU CODE DE COMMERCE)**

---

Conformément à l'article R. 225-73-1, 2° du Code de commerce, le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la Société, à la date de publication de l'avis mentionné à l'article R. 225-73 du Code de commerce, c'est-à-dire au 25 mars 2015, s'élève à 193.200.955<sup>1</sup>.

**SCOR SE**  
Société européenne  
au capital de EUR 1 517 825 442,53  
RCS Paris B 562 033 357  
5, avenue Kléber  
75795 Cedex 16  
France  
[www.scor.com](http://www.scor.com)

---

<sup>1</sup> Nombre brut de droits de vote calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (i.e. actions auto-détenues).